

Chroniques vouées à l'ensauvagement (3) : Faidherbe et la question de l'esclavage

08/09/2020 05:15 | 👁 256 | 💬 0

La région africaine du Sahel, où se trouve aujourd'hui la « Zone des trois frontières », s'appelait alors « Soudan français ». C'était avant la création de l'A.O.F., plus de vingt ans avant le terrible gouverneur général Gabriel Angoulvant. C'était aussi la terre des anciens royaumes Mossi et Songhaï. Il y avait eu jadis les royaumes du Mali et de Kong, et, au fil des siècles, quantité de micro-nations liées à la langue parlée par leurs peuples. La colonisation avait « mis de l'ordre » dans le désordre apparent. Elle avait aussi tracé de bizarres frontières qui répondaient davantage à la progression des colonnes « pacificatrices » qu'à la réalité historique et géographique.

En 1889, pour le Centième anniversaire de ce que vous savez, il y eut grande Expo à Paris, et on construisit la Tour Eiffel... Cela éclipsa sans doute la parution du dernier ouvrage d'un général, Louis (Léon) Faidherbe, qui avait fait œuvre de colonisateur mais bien davantage encore de sociologue et surtout de linguiste dans une matière qu'il connaissait parfaitement : le Sénégal, partie la plus occidentale du Soudan français. Il avait notamment rédigé, en 1864, un *Vocabulaire de 1 500 mots en (français) et aussi en ouolof, saninké et toucouleur du Fouta*. Il allait mourir en septembre 1889. Son ultime ouvrage s'intitulait : *Le Sénégal, la France dans l'Afrique occidentale*. Dakar n'était encore qu'un village où le port s'amorçait (à peine 2 000 habitants)... alors que la capitale, Saint-Louis, en comptait 20 000 ! Il était aussi question de relier Dakar à Saint-Louis par un chemin de fer construit par la Société des Batignolles... tss !

Pas la peine de chercher sur Wiki, si la plupart des œuvres du général figurent, le dernier ouvrage n'existe pas... C'est grand dommage. Mais on le trouve encore sur Gallica, le bobo-site de la BNF... Je ne garantis pas sa survie, Savonarole et ses modernes Savonnières vont sans doute le faire disparaître. Aussi, profitez-en pour l'instant. Je vous le recommande...

« Un épouvantable brigandage »

Or donc, le général Faidherbe commence par un exposé sur l'esclavage, page 19, où il explique que « le commerce auquel se livraient les premiers navigateurs qui visitèrent ces contrées et les premiers colons qui s'y établirent, consistait surtout en achats d'esclaves pour en faire des travailleurs dans les colonies d'Amérique. Ce commerce, contre nature par lui-même, se faisait dans des conditions si révoltantes, qu'il finit par soulever la réprobation générale, de sorte que, dans ce siècle [le XIX^e, œuf... ?], l'Angleterre et la France spécialement, se donnèrent beaucoup de mal et dépensèrent beaucoup d'argent pour en supprimer les restes. On le supportait aux époques reculées, parce qu'on n'en connaissait pas les circonstances odieuses ; ceux qui en profitaient laissaient croire qu'il s'y livraient uniquement par zèle religieux et pour sauver les âmes des malheureux noirs. De nos jours, depuis que la côte occidentale d'Afrique est occupée presque complètement par les puissances européennes, la lutte entre celles-ci et les Arabes qui font la traite des nègres est localisée dans la partie orientale du continent. [...] Bornons-nous à faire observer que l'immense majorité des esclaves nègres transportés pendant des siècles d'Afrique en Amérique se recrutait dans les classes non guerrières des populations. Quand un chef nègre fait une expédition de guerre pour fournir aux commandes des acheteurs d'hommes, les noirs guerriers se font tuer ou s'échappent, et ce sont les masses non guerrières qu'on ramasse pour les vendre [...] Ceux qui pratiquaient la traite des nègres n'étaient pas sans courir quelques dangers. Les infamies qu'ils commettaient en enlevant, dans les villages, les noirs que les chefs leur avaient vendus, et même en retenant prisonniers ces chefs venus avec confiance à leur bord, les exposaient parfois à des représailles... »

Tel était le point de vue du général Faidherbe, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, sur cette question de l'esclavage. Pour notre part, nous continuons à nous demander, dans la dilution des populations, comment les décolonialistes répondent au dilemme de savoir qui est descendant d'esclaves ou bien de rabatteurs au service des « commerçants voyageurs », marchands d'esclaves ambulants, les Dioulas... tss ! Plus loin, dans l'ouvrage (page 319) qui fut écrit avant même la définitive emprise française sur le « Soudan » (c'est-à-dire le Sénégal, le Mali, le Burkina Fasso et le Niger actuels) Faidherbe insiste : « Les principales marchandises d'échange qui viennent du nord sont les chevaux et le sel ; celles qui viennent du sud sont les esclaves et l'or. Les caravanes d'esclaves remontent vers le Kaarta (au nord du fleuve Sénégal), où on les achète pour des chevaux que l'on se procure chez les Maures, en échange de ces mêmes esclaves. Un cheval qui vaudra quatre esclaves dans le Sahara en vaudra peut-être six dans le Kaarta, huit à Bammakou et un nombre encore plus grand sur le lieu de production et de capture, c'est-à-dire dans le Ouassoulou. Par contre, un esclave qui est presque sans valeur dans ce dernier pays, puisque l'on n'a que la peine de le prendre, vaut 400 ou 500 francs [rappelons qu'1 franc vaut 3,7 € d'aujourd'hui] une fois arrivé au Maroc. Le prix des marchandises augmente en raison de l'éloignement du lieu de production. On comprend que ce sont surtout des chevaux que les chasseurs d'esclaves cherchent à se procurer, car c'est au moyen des chevaux qu'ils peuvent atteindre et capturer les malheureux habitants des pays qu'ils envahissent. En revenant de leur razzia il leur arrive souvent de porter de jeunes enfants sur le devant de leur selle et d'attacher les mères à la queue de leurs chevaux pour les forcer à les suivre... »

Et Faidherbe enfonce le clou (page 320) – ce qui ne saurait convaincre, aujourd'hui, nos décolonialistes : « Grâce à notre ligne de postes de Médine (sur le Sénégal) à Bammakou (sur le Niger) qui coupe cette voie commerciale, nous serons à même de mettre fin à cet épouvantable brigandage, comme nous l'avons fait dans le Sénégal depuis 1854 [...] C'est en allant ainsi détruire les foyers de production d'esclaves que nous porterons des coups sensibles à l'esclavage lui-même. »

Le Ouassoulou était l'empire, éphémère (1878-1898), de Samory Touré, situé entre le nord de la Guinée et le sud du Mali actuels. Un empire qui dura vingt ans. Faidherbe mourut avant la capture de Samory par le capitaine Gouraud (en septembre 1898). Dans son ouvrage paru l'année de sa mort, Faidherbe décrit ainsi (page 318) le héros de la résistance africaine : « D'une haute stature, maigre comme un ascète, la voix chaude et vibrante, jouissant d'un grand renom de sainteté, Samory a toutes les qualités physiques et morales pour entraîner, pour favoriser des êtres aussi crédules et

aussi superstitieux que les hommes de couleur... [tss !]. Il est intelligent, énergique, très brave et doué d'un esprit d'organisation qui lui donne une supériorité incontestable sur ses congénères. [...] Contre les peuplades qu'il veut soumettre et surtout piller, il emploie la terreur. Il ne se contente pas de faire massacrer, au milieu des incendies, les populations des villages dont il s'empare. Après la lutte, quand il a des prisonniers dont il ne peut trouver le débit, il invente des supplices avec des raffinements de cruauté qui lui ont valu sa terrible réputation dans tout le Soudan. On a trouvé près d'un de ses camps deux cents prisonniers liés ensemble et brûlés vifs. [...] Samory n'est qu'un marchand d'esclaves, le fournisseur des marchands maures du Sahara. »

À propos de ces Maures, Faidherbe avait un grand souci : celui de leur religion, la musulmane, et indirectement de la situation de la famille en pays musulman... « La question religieuse est une de celles qui donnent le plus de préoccupations dans quelques-unes de nos colonies... » C'était bien là tout le problème. Après avoir résumé le système du dhimmi (le protégé) au paiement de l'impôt de capitation (ou djezia), Faidherbe illustre son propos de ce qu'il a connu en Algérie où il était proposé que « la naturalisation ne serait accordée qu'aux indigènes liés par le mariage avec une seule femme... En qualité de commandant de la subdivision de Bône à cette époque, nous avons cherché à nous rendre compte de ce qu'est la famille indigène ».

Il prit 100 chefs de famille, groupe dans lequel « il y avait 50 polygames ; c'étaient les plus riches et les plus âgés ; et 50 monogames. Ces 50 polygames comptaient 143 femmes, c'est-à-dire moyennement près de 3 femmes par homme. Ils présentaient dans le cours de leur vie 20 divorces. Les 50 monogames présentaient 22 divorces... » Ce dont il concluait que les riches épousent plusieurs femmes et divorcent peu... tss ! Rive droite du Sénégal, chez les Maures, « l'abus du divorce est poussé à l'excès, au point que dans un douar, telle femme a été l'épouse de tous les hommes »... Pensez ! Seconde conclusion de notre général : « la polygamie est d'autant plus en usage que les populations sont plus nomades... »

Mais que faire ? « Nous allons voir que ces familles polygames de l'aristocratie indigène, et même celle des prolétaires, sont généralement des familles sérieuses, et méritent d'être traitées sérieusement. » Alors il va citer cinq familles. Il les nomme d'après le patriarche. Le premier avait 4 femmes de « 32, 18, 15 et 10 ans » ; le deuxième également 4 femmes de « 22, 11, 8 et 6 ans » ; le troisième, Mabrouk, 4 femmes de « 25, 15, 10 et 8 ans, des enfants de toutes, pas de répudiation » ; le quatrième, Ali ben Madjoub, 4 femmes de « 31, 21, 16 et 3 ans, il en avait eu 20 enfants, pas de répudiation » ; le cinquième et dernier de l'exemple, Mahmed El-Bou Khadraoui, 2 femmes de « 30 et 25 ans, 15 enfants, pas de répudiation ». Il aurait fallu que le général expliquât comment des enfants de 6 et 3 ans pouvaient être des « épouses » sans pour autant tomber dans la pédophilie et déchaîner la vigilance des Savonnières...

« Pour en revenir au Sénégal, continuait Faidherbe, el-hadj Omar (le chef de l'empire Toucouleur qui précéda Samory Touré dans l'épopée africaine) s'arrogeait le droit d'avoir autant d'épouses qu'il le voulait, aussi en avait-il une belle quantité qu'il parquait dans certains villages fortifiés de son empire, sous la garde de talibés... mais, comme les prophètes ses collègues, il exigeait de tous les autres musulmans qu'ils se conformassent à la loi réduisant à quatre le nombre de femmes légitimes »... Pour clore ce chapitre, Faidherbe note que « la polygamie est surtout pratiquée par les Dioulas ou commerçants voyageurs qui parcourent l'Afrique avec des caravanes et font entre autres le commerce d'esclaves. Il leur est très avantageux d'avoir une femme, une maison, des esclaves et un intérieur tout prêts à les recevoir sur certains points principaux de leur parcours. Il se trouve ainsi toujours là quelqu'un pour garder leurs biens et veiller sur leurs intérêts... »

Une femme dans chaque port, disions-nous dans la marine. « Et c'est ainsi qu'Allah est grand ! » soupirait, quant à lui, Alexandre Vialatte qui écrivait sur la montagne.

MORASSE

Photo : Le général Faidherbe. 1884. Huile sur toile par Marie-Madeleine Rignot-Dubaux. Wikipedia (Domaine public)

[cc] Breizh-info.com, 2020, dépêches libres de copie et de diffusion sous réserve de mention et de lien vers la source d'origine – V

TAGS

abolition de l'esclavage

esclavage

Faidherbe

traite arabo-musulmane

Article précédent

Eric Werner : « À partir du moment où l'État n'assure plus la protection du citoyen, ce dernier récupère ipso facto son droit naturel à l'autodéfense »

Article suivant

Eric Zemmour : « Il faut cesser les naturalisations d'immigrés, cela éviterait des drames »

Autres articles

Esclavage, l'histoire à l'endroit. Le nouveau numéro de l'Afrique réelle est sorti

Culture & Patrimoine | 05/09/2020 04:22

Le cas Obono : quand se déguiser en esclave était chic à Nantes

Politique | 31/08/2020 04:45

Esclavage. Bernard Lugan : « Il dépendait des Noirs qui vendaient leurs frères Noirs de ne pas vendre ces derniers »

Histoire | 26/08/2020 04:47

Avec « Esclavage, l'histoire à l'endroit », Bernard Lugan met les poings sur les l.

Histoire | 19/08/2020 04:11

« Fusillez-les ! » Chronique du temps imparfait

Culture & Patrimoine | 15/07/2020 05:17

Les routes de l'esclavage. Un reportage exceptionnel sur l'histoire des traites pratiquées par les peuples du monde entier [Vidéo]

Culture & Patrimoine | 12/07/2020 05:00

Le Libéria, l'exemple qui dynamite le discours « black live matter »

International | 06/07/2020 05:04

#Blacklivesmatter. Au Mali, l'esclavage entre Noirs n'a jamais cessé

International | 23/06/2020 14:46

REUNIFICATION

Réunification de la Bretagne. Quelle démocratie régionale pour demain ?

Le débat sur la réunification de Bretagne au Conseil régional à Rennes

La réunification de la Bretagne serait-elle réellement une bonne chose pour les Bretons à l'heure actuelle ? [L'agora]

Pour une Bretagne à 5 départements, la Région s'engage

Réunification bretonne. Et si les lignes commençaient enfin à bouger réellement ?

TRO BREIZH

Les Glénan, un coin de paradis breton

Bretonissime. Vannes : les belles façades de la cité.

A la découverte de la Presqu'île de Crozon

Bretonissime. Et si nous découvriions St-Renan (29) ?

Bretonissime. Une escale au Bono (56)

Balade à Brest, au delà des apparences

INSOLITE

Angleterre. 28 ans et 28 bouteilles de whisky qui lui offrent un bel apport immobilier !

Des livreurs Amazon pris en flagrants délits d'ouverture de colis

« Défense animale ». L'association PETA s'en prend... à un jeu vidéo de chasse

Insolite à Guichen (35). Un terrain de football rempli...avec des noyaux d'olive

Le principal contributeur de Wikipédia en scots ne parlait pas la langue

AGENDA

Réunification de la Bretagne. Quelle démocratie régionale pour demain ?

Pleumeur-Bodou. Gouel Spered All, la fête de l'association un autre esprit , le 29 août

Colloque de l'Institut Iliade, le 19 septembre à Paris. « La nature comme socle, pour une écologie à l'endroit »

Jeanne Malivel. De Perros-Guirec à Paris, l'égérie des Seiz Breur à l'honneur

Quimper. « War an Hent... Sur la Route de... » : les broderies de Pascal Jaouen à découvrir jusqu'au 18 décembre [Vidéo]

RECEVOIR LA QUOTIDIENNE

vous pouvez recevoir chaque jour dans votre boîte mail la matinale de breizh-info.

a tout moment, vous pouvez choisir de vous désinscrire.

nous utilisons la plateforme [mailchimp](#).

email

S'INSCRIRE

CONTACTEZ-NOUS



BREIZH-INFO est un média indépendant traitant de l'actualité bretonne et internationale.

Pour nous écrire : breizh-info@protonmail.com



© BREIZH-INFO - Dépêches libres de copie et diffusion sous réserve de mention et de lien vers la source d'origine | Qui sommes-nous ? | Mentions légales et cookies